

Médias

Presse

BAUER & BIGOT
DARTEVELLE BENAZERAF MERLET DUBEST
LUSSAN BROUILLAUD
LYSIAS

Ader Amigues & Jolibois
Antédis
Benatar & Fougerat
Carbonnier Lamaze Rasle & Associés
Christine Courrégé
CMS Bureau Francis Lefebvre
D'Antin Brossollet
Deprez Dian Guignot
Dominique de Leusse de Syon
Dufau
Francis Szpiner
Granrut Avocats
Jean-Paul Lévy
Kiejman & Marembert
Latham & Watkins
Leclerc & Associés
LMT Avocats
Marie-Christine de Percin
Normand & Associés
Thierry Lévy, Orly Rezlan et Associés

Les cabinets d'avocats sont mentionnés par groupes et par ordre alphabétique au sein de chaque groupe.

Deux personnes se chargent du secteur de la communication et des médias au cabinet **Lussan Brouillaud** : Jean-Yves Dupeux et Thierry Massis. Ils travaillent de manière récurrente pour Capital et Management (Prisma Presse), Marianne, Le Nouvel Economiste et France Soir.

D'autres cabinets ont une activité substantielle rattachée au secteur de la presse. **Ader Amigues & Jolibois** intervient pour le groupe Amaury et Les Echos en la personne de Basile Ader. **Pierre Randolph Dufau** conseille **Le Figaro**. **D'Antin Brossollet** et **Deprez Dian Guignot** s'occupent principalement des contentieux de Voici et Gala (Prisma Presse). José Garcia, associé du cabinet **Antédis**, est l'avocat de VSD depuis sa création. Il intervient également pour d'autres titres du groupe Prisma Presse (Femme Actuelle, Prima, Ça m'intéresse, Télé Loisirs). Xavier Normand Bodard (**Normand & Associés**) travaillent avec la presse hebdomadaire nationale. Chez **Latham & Watkins**, Patrick Dunaud travaille pour un grand groupe de presse anglais, Emap. Maurice Benatar (**Benatar & Fougerat**), a opté pour le créneau de la presse publicitaire (CB News, De Particulier à Particulier). Henri Leclerc (**Leclerc & Associés**) et **Jean-Paul Lévy** sont les avocats de Libération, **Marie-Christine de Percin** est l'avocate de Paris Match et d'autres publications du groupe Hachette Filipacchi (Photo, Entrevue, Elle, Le Journal du Dimanche...). Enfin, chez **CMS Bureau Francis Lefebvre**, Didier Skornicki est avocat de Télérama et de Marianne.

On mentionnera aussi trois avocats dont l'activité en droit de la presse est souvent liée au droit pénal des affaires. Il s'agit de **Christine Courrégé**, **Francis Szpiner** et Georges Kiejman (**Kiejman & Marembert**). Avocate du Canard Enchaîné pendant 15 ans, **Christine Courrégé** travaille régulièrement avec des journaux comme Le Nouvel Observateur.